

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 22 Octobre 2020
Délibération n°20201022_09

Nombre de conseillers communautaires:En exercice : **70**

Présents : 54

Pouvoirs : 6

Suppléants : 4

= **VOTANTS : 64**

- dont « pour » : 64

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : CULTURE – ATTRIBUTION D'AIDE CULTURELLE – MEDIATHEQUE VARS

Le jeudi 22 octobre 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16 octobre 2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la salle des fêtes de Puyréaux.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique CROIZARD Christian – HENTRY Jimmy - ROULAUD Jean-Jacques – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard TEILLET Anne - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse – CAMY Bruno BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant
PAPILLAUD Sonia représentée par METAYER Jean-Pierre - suppléant
PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante
MUGNIER Pierre-Hermann représenté par SAGNE Annie - suppléante

LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian
CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques
DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse
MAHÉ Jacques pouvoir à CAMY Bruno
SEVRIT Raymond pouvoir à LIOT Gérard

Absents non excusés : DURAND Jean-Louis - LEMAIRE Marie-Claude - JEUNE Karine – CHARRIAUD Sébastien
LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.



Objet : CULTURE – ATTRIBUTION D’AIDE CULTURELLE – MEDIATHEQUE VARS

Vu la délibération n°20190404_03 en date 04 avril 2019 approuvant les modalités d’attribution des aides culturelles communautaires,

Vu les propositions issues de la commission culture et patrimoine en date du 21 septembre 2020,

Monsieur le Vice-Président en charge de la communication, de la culture et du patrimoine expose la demande de subvention culturelle et propose d’attribuer l’aide culturelle suivante :

Porteur de projet : Commune de Vars - Médiathèque

Objet : projet Boris Vian

Date : novembre 2020

Budget prévisionnel de l’action : 4 885,32 €

Montant des dépenses éligibles : 4 300 €

Montant de la subvention : 500 €

Après en avoir délibéré, l’assemblée plénière, à l’unanimité décide :

- **D’ATTRIBUER l’aide précitée à la commune de VARS dans le cadre du projet de la médiathèque autour de Boris Vian,**
- **D’AUTORISER le Président à réaliser tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

